

# In Extenso

**In Extenso Nord Audit**

Parc d'Entreprises de l'Horlogerie  
Rue de l'Horlogerie  
BP 80164  
62403 Béthune cedex

Tél. : +33 (0)3 21 64 70 30  
nordaudit@inextenso.fr  
www.inextenso.fr

## JEUNESSE ET AVENIR

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

2 RUE EMILE HIE  
59270 BAILLEUL

---

## Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2023

# In Extenso

## **In Extenso Nord Audit**

Parc d'Entreprises de l'Horlogerie  
Rue de l'Horlogerie  
BP 80164  
62403 Béthune cedex

Tél. : +33 (0)3 21 64 70 30  
nordaudit@inextenso.fr  
www.inextenso.fr

## **JEUNESSE ET AVENIR**

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

2 RUE EMILE HIE  
59270 BAILLEUL

### **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 août 2023

A l'Assemblée Générale de l'association JEUNESSE ET AVENIR

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association JEUNESSE ET AVENIR relatifs à l'exercice clos le 31 août 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> septembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

.../...

## **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « 6) Au niveau des comptes exceptionnels / correction d'erreur » de l'annexe des comptes annuels relative aux incidences liées à la régularisation sur l'exercice 2022-2023 de la valorisation des contrats en apprentissage de l'exercice 2021-2022.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne l'évaluation à la clôture et le rattachement à l'exercice des produits de fonctionnement.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 20 novembre 2023 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

..!..

2.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Béthune, le 16 janvier 2024

Le Commissaire aux Comptes  
In Extenso Nord Audit



Patrice DESBONNETS

## Bilan Actif

Exercice du : 01/09/2022 - 31/08/2023

<b>ACTIF</b>		Valeur Brut (N)	Amortissement et provisions (N)	Valeur Nette (N)	Valeur Nette (N-1)
A C T I F  I M M O B I L I S É	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement	-	-	.	-
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits	51 259,36	49 931,59	1 327,77	4 161,09
	Autres immobilisations incorporelles	.	-	.	-
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>51 259,36</b>	<b>49 931,59</b>	<b>1 327,77</b>	<b>4 461,09</b>
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains	127 740,82	-	127 740,82	127 740,82
	Constructions	13 172 217,18	8 800 062,50	4 372 154,68	3 953 299,01
	Installations techniques, matériels et outillage industriels	2 865 166,09	2 580 212,75	284 953,34	318 660,24
	Immobilisations en cours	61 987,75		61 987,75	171 795,00
Avances et acomptes sur immobilisations	8 660,16		8 660,16	-	
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				-	
Immobilisations grevées de droit (prêt à usage)				-	
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>16 235 772,00</b>	<b>11 380 275,25</b>	<b>4 855 496,75</b>	<b>4 571 495,07</b>	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>					
Participations et créances rattachées	-		.	-	
Autres titres immobilisés		-		-	
Prêts	116 120,29		116 120,29	109 946,03	
Autres	40,55		40,55	40,55	
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>116 160,84</b>	<b>.</b>	<b>116 160,84</b>	<b>109 986,58</b>	
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)</b>	<b>16 403 192,20</b>	<b>11 430 206,84</b>	<b>4 972 985,36</b>	<b>4 685 942,74</b>	
A C T I F  C I R C U L A N T	<b>STOCK ET EN COURS</b>	<b>9 182,54</b>		<b>9 182,54</b>	<b>8 576,23</b>
	<b>STOCK ET EN COURS</b>	<b>9 182,54</b>		<b>9 182,54</b>	<b>8 576,23</b>
	<b>CRÉANCES ET COMPTES RATTACHÉS</b>				
	Avances et acomptes versés sur commandes	708,90		708,90	11 660,00
	Créances Familles & Apprentis	22 509,02	12 673,64	9 835,38	1 738,22
	Formations en apprentissage	964 950,92		964 950,92	781 642,10
	Formations AREP	403 133,20		403 133,20	185 824,63
	Personnel et organismes sociaux	240,20		240,20	2 776,95
	Etat et autres collectivités publiques	7 504,32	-	7 504,32	31 515,19
	Autres	124 921,68		124 921,68	159 447,13
<b>TOTAL CRÉANCES ET COMPTES RATTACHÉS</b>	<b>1523968,24</b>	<b>12 673,64</b>	<b>1 511 294,60</b>	<b>1174 604,82</b>	
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	<b>1 742 886,14</b>		<b>1 742 886,14</b>	<b>1220847,39</b>	
<b>DISPONIBILITÉS</b>	<b>106 579,19</b>		<b>106 579,19</b>	<b>413 482,29</b>	
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>	<b>40 715,19</b>		<b>40 715,19</b>	<b>46 268,30</b>	
<b>TOTAL ACTIFS CIRCULANT ET ASSIMILÉS (II)</b>	<b>3423 331,30</b>	<b>12 673,64</b>	<b>3 410 657,66</b>	<b>2893 779,03</b>	
<b>TOTAL DE L'ACTIF (I + II + III)</b>	<b>19 826 523,50</b>	<b>11 442 880,48</b>	<b>8 383 643,02</b>	<b>7 579 721,77</b>	



## Bilan Passif

Exercice du : 01/09/2022 - 31/08/2023

	<b>PASSIF</b>	BRUT	VALEUR NETTE	Valeur Nette N-1
F O N D S  p R O p R E S	<b>FONDS PROPRES</b>			
	<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>			
	Fonds propres statutaires	2 074 274,96	<b>2 074 274,96</b>	1 691 274,96
	Fonds propres complémentaires		-	
	<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>			
	Fonds propres statutaires	-	-	-
	Fonds propres complémentaires		-	
	<b>RÉSERVES</b>			
	Réserves statutaires ou contractuelles		-	
	Autres réserves		.	
Report à nouveau	884 479,45	<b>884 479,45</b>	730 571,76	
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT DE L'EXERCICE</b>	<b>193 517,10</b>	<b>193 517,10</b>	153 907,69	
	<b>SITUATION NETTE (sous-total)</b>	<b>3152 211,51</b>	<b>3152 211,51</b>	<b>2 578 104,41</b>
	Subventions d'investissement	1 080 700,77	<b>1 080 700,77</b>	1 208 296,26
	Provisions réglementées		-	
	<b>TOTAL FONDS PROPRES (I)</b>	<b>4 232 972,21</b>	<b>4 232 972,28</b>	<b>3 717 056,77</b>
F O N D S D É D I É S	<b>FONDS REPORTÉS OU DÉDIÉS</b>			
	Fonds reportés liés aux legs ou donations	-	-	-
	Fonds dédiés	-	-	-
	<b>TOTAL FONDS DEDIES (II)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
P R O V	<b>PROVISIONS</b>			
	Provisions pour risques	63 000,00	<b>63 000,00</b>	60 000,00
	Provisions pour charges	147 306,00	<b>147 306,00</b>	182 892,35
	<b>TOTAL PROVISIONS (III)</b>	<b>210 306,00</b>	<b>210 306,00</b>	<b>1 789,35</b>
D E T T E S	<b>DETTES</b>			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3196 633,63	<b>3 196 633,63</b>	2 952 085,65
	Avances et acomptes reçus	19 411,65	<b>19 411,65</b>	16 864,30
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	95 753,75	<b>95 753,75</b>	93 026,38
	Dettes des legs et donations		-	
	Dettes fiscales et sociales	241 564,39	<b>241 564,39</b>	270 927,68
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	110 000,00	<b>110 000,00</b>	5 140,80
	Autres dettes	66 262,88	<b>66 262,88</b>	175 042,20
Produits Constatés d'Avance	210 738,44	<b>210 738,44</b>	36 691,74	
	<b>TOTAL DETTES (IV)</b>	<b>3 940 364,74</b>	<b>3 940 364,74</b>	<b>3 549 778,75</b>
	<b>TOTAL PASSIF (I + II + III + IV)</b>	<b>8 383 643,02</b>	<b>8 383 630,22</b>	<b>7 579 721,77</b>



**ASSOCIATION JEUNESSE ET AVENIR - 2 rue Emile Hié - 59270 BAILLEUL**

**Compte de résultat**

**Exercice du 01/09/2022 - 31/08/2023**

FONCTIONNEMENT	Exercice N		Exercice N-1		Variations	
	Total	%	Total	%	Montant	%
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Cotisations						
Vente de biens et services						
Vente de produits et marchandises, travaux, études	92 810,17	1,94%	85 247,69	1,77%	7 562,48	8,87%
Ventes de prestations de service						
Participation des familles et apprentis	792 171,53	16,53%	756 767,95	15,71%	35 403,58	4,68%
Subventions d'exploitation LYCEE	832 500,98	17,37%	825 800,74	17,14%	6 700,24	0,81%
Subventions d'exploitation AREP	786 035,93	16,40%	864 428,37	17,94%	-78 392,44	-9,07%
Subventions d'exploitation UFA	1 826 694,76	38,11%	1 883 738,36	39,10%	-57 043,60	-3,13%
Produits des activités annexes	292 924,73	6,11%	263 874,43	5,48%	29 050,30	11,01%
Production stockée						
Production immobilisée	23 379,90	0,49%	23 313,21	0,48%	66,69	0,29%
Reprise sur provisions, dépréciations et transferts de charges	113 651,96	2,37%	106847,11	2,22%	6 804,85	6,37%
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	33 348,63	0,70%	7 686,06	0,16%	25 662,57	333,88%
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>	<b>4 793 518,59</b>	<b>98,06%</b>	<b>4 817 703,92</b>	<b>98,23%</b>	<b>-24 185,33</b>	<b>-0,50%</b>
CHARGES D'EXPLOITATION						
Achats de marchandises	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	#DIV/0!
Variation de stocks	606,31	-0,01%	1 114,84	-0,02%	-508,53	-45,61%
Achats de matières premières et autres approvisionnements	-969 892,84	20,02%	-956 597,26	19,99%	-13 295,58	-1,39%
Autres charges externes	-687 678,63	14,19%	-773 603,08	16,16%	85 924,45	-11,11%
Impôts, taxes et versement assimilés	-122 907,90	2,54%	-92 857,63	1,94%	-30 050,27	32,36%
Salaires et traitements	-1 829 970,38	37,77%	-1 833 002,31	38,30%	3 031,93	-0,17%
Charges sociales	-537 778,06	11,10%	-478 677,29	10,00%	-59 100,77	-12,35%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	-638 883,61	13,19%	-608 605,81	12,72%	-30 277,80	4,97%
Dotations aux provisions	-20 881,64	0,43%	-25 271,64	0,53%	4 390,00	-17,37%
Autres charges	-37 892,18	0,78%	-18 476,19	0,39%	-19 415,99	108,09%
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>	<b>-4 845 278,93</b>	<b>100,00%</b>	<b>-4 785 976,37</b>	<b>100,00%</b>	<b>59 302,56</b>	<b>1,24%</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (1-2)</b>	<b>-51 760,34</b>		<b>31 727,55</b>		<b>-83 487,89</b>	<b>-263,14%</b>
PRODUITS FINANCIERS						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	9 512,09	100,00%	889,09	100,00%	8 623,00	969,87%
Reprise sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS (3)</b>	<b>9 512,09</b>	<b>100,00%</b>	<b>889,09</b>	<b>100,00%</b>	<b>8 623,00</b>	<b>969,87%</b>
CHARGES FINANCIÈRES						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées	-52 866,62	100,00%	-50 342,76	100,00%	-2 523,86	5,01%
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (4)</b>	<b>-52 866,62</b>	<b>100,00%</b>	<b>-50 342,76</b>	<b>100,00%</b>	<b>-2 523,86</b>	<b>-5,01%</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (3-4)</b>	<b>-3 354,53</b>		<b>-9 453,67</b>		<b>6 099,14</b>	<b>-12,33%</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>-95 114,87</b>		<b>-17 726,12</b>		<b>-77 388,75</b>	<b>436,58%</b>



## ASSOCIATION JEUNESSE ET AJENIR - 2 rue Emile Hie - 59270 BAILLEUL

## Compte de résultat

Exercice du 01/09/2022 - 31/08/2023

EXCEPTIONNEL	Exercice N		Exercice N-1		Variations	
	Total	%	Total	%	Montant	%
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Sur opérations de gestion	196 128,41	54,68%	9 937,68	5,70%	186 190,73	1873,58%
Sur opérations en capital	162 541,99	45,32%	164 412,32	94,30%	-1 870,33	-1,14%
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	-100,00%
<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (5)</b>	<b>358 670,40</b>	<b>45,32%</b>	<b>174 350,00</b>	<b>100,00%</b>	<b>184 320,40</b>	<b>105,72%</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Sur opérations de gestion	-70 038,43	100,00%	-2 716,19	100,00%	67 322,24	-1471,55%
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0,00		0,00			
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (6)</b>	<b>-70 038,43</b>	<b>100,00%</b>	<b>-2 716,19</b>	<b>100,00%</b>	<b>67 322,24</b>	<b>2478,55%</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (5-6)</b>	<b>288 631,97</b>		<b>171 633,81</b>		<b>116 998,16</b>	<b>68,17%</b>
Participation des salariés aux résultats (7)						
Impôt sur les sociétés (8)						
<b>TOTAL DES PRODUITS (1+3+5)</b>	<b>5 161 701,08</b>		<b>4 992 943,01</b>		<b>168 758,07</b>	<b>3,38%</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (2+4+6+7+8)</b>	<b>-4 968 183,98</b>		<b>-4 839 035,32</b>		<b>-129 148,66</b>	<b>2,67%</b>
<b>EXCÈDENT OU DÉFICIT DE L'EXERCICE</b>	<b>193 517,10</b>		<b>153 907,69</b>		<b>39 609,41</b>	<b>25,71%</b>
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature						
Prestations en nature	0,00		0,00			
Bénévolat	0,00		0,00			
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mises à disposition gratuite de biens	0,00		0,00			
Prestations en nature						
Personnel bénévole	0,00		0,00			
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>			



# A N N E X E

## Présentation de l'association et ses différentes activités

L'ASSOCIATION « JEUNESSE ET AVENIR » a été créée le 31/08/1976

Numéro SIRET : 783 516 180 00040

Son siège social est situé au 2 rue Emile Hié - 59270 BAILLEUL

Son objet social est le suivant :

*L'association a pour objet dans le respect du droit français d'une part, des textes fondamentaux de l'Enseignement Catholique et des accords conclus en son sein d'autre part, d'assumer juridiquement la gestion d'établissements de formation initiale sous statut scolaire, continue, ainsi que la formation en apprentissage et le déploiement d'Ateliers Chantiers d'insertion.*

Les filières de formation proposées : Accueil/Commerce, Architecture / Génie civil, Art Floral, Construction & Habitat, Hôtellerie/ Restauration, Menuiserie/ Ebénisterie, Arts Graphiques.

L'association regroupe les activités suivantes :

- 1) **Formation initiale: Le Lycée Professionnel Sainte Marie** de Bailleul regroupe 34 sections (4 Certificats d'Aptitude Professionnelle, 8 Baccalauréats Professionnels, 1 Brevet des Métiers d'Art, 1 troisième prépa métiers)
- 2) **Formation en apprentissage: L'UFA Don Bosco** regroupe 35 sections (10 Certificats d'Aptitude Professionnelle, 1 Baccalauréat Professionnel, 1 Brevet des Métiers d'Arts, 3 Brevets Professionnels, 2 Brevets de Technicien Supérieur, 1 Bachelor, 1 Dn Made)
- 3) **Formation professionnelle continue : L'AREP Don Bosco** dispense les formations suivantes: Des actions au titre du Programme Régional de Formation (Se former, se spécialiser), le dispositif Lire - Ecrire - Agir (SIEG - Région Hauts de France), la formation de détenus en milieu carcéral, l'accompagnement à l'emploi des bénéficiaires du RSA
- 4) **Ateliers Chantier Insertion :**  
Deux ateliers Chantier Insertion ont été créés au sein de l'association  
**AC/ Savoir Fer** (créé le 01/10/2006) -Activité de repassage de linge  
**AC/ Savoir Net** (créé le 01/07/2019) -Activité de nettoyage de locaux

## INFORMATIONS COMPTABLES

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le **31 août 2023** dont le total s'élève à **8.383.643,02 €**.

Au compte de résultat de l'exercice dégageant une **EXCEDENT de 193.517,10 €**.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du **01/09/2022 au 31/08/2023**.

Les notes et les tableaux représentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été arrêtés par résolution du conseil d'administration en date du **20 novembre 2023**.

## 11 - RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le **31/08/2023** ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables et aux dispositions du règlement ANC 2018-06, lui-même modifié par le règlement ANC 2020-08, dans le respect du principe de prudence, et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des « coûts historiques ».

### 11- COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

- 1) **État des immobilisations** (tableau à disposition)
- 2) **État des amortissements** (tableau à disposition)
- 3) **État des provisions** (tableau à disposition)
- 4) **Immobilisations corporelles** (tableau à disposition)

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée du bien dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les durées et méthodes d'amortissement les plus généralement retenues ont été les suivantes :

Bâtiments, constructions	5 à 30 ans linéaire
Installations et agencements	4 à 25 ans linéaire
Travaux, réparations	5 à 20 ans linéaire
Matériel de bureau, informatique	5 à 10 ans linéaire et dégressif
Mobilier et matériel d'activité	5 à 10 ans linéaire
Matériel et installations techniques non subventionnés	5 ans linéaire
Matériel et installations techniques subventionnés	5 ans linéaire
Matériel et mobilier d'activité enseignement	3 à 5 ans linéaire
Matériel classes spécialisées	3 à 10 ans linéaire
Matériel pédagogique	3 à 5 ans linéaire
Matériel et mobilier scolaires	3 à 10 ans linéaire
Acquis par taxe d'apprentissage	
Matériel pédagogique informatique	3 ans dégressif
Mobilier	5 à 10 ans linéaire

#### 5) **Immobilisations incorporelles**

Logiciels informatiques, site Internet	1 à 3 ans linéaire
--	--------------------



## **6) Immobilisations financières**

Les participations et les dépôts et cautionnements ont été évalués au prix pour lesquels ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Prêt 1 % Action logement	116.120,29 €
Dépôt et cautionnement	40,55 €

**TOTAL: 116.160.84€**

## **7) Créances et provisions**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Toute obligation actuelle résultant d'un évènement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

## **8) Disponibilités**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## **9) Charges à payer**

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan.

Personnel et Organismes sociaux - charges à payer	105.411,20 €
Divers - charges à payer (Charges locatives, énergies, assurances, frais de maintenance, honoraires)	29.475,20 €

**TOTAL : 134.886,45 €**

## **10) Produits à recevoir**

Remboursement examen Juin 2023	4.292,52 €
Aides CODI	45.246,65 €
Remboursement formation ACI	8.280,49 €
Remboursement Actions éducatives 2021-2022	6.530,00 €
Indemnités de prévoyance	1.808,48 €
Produits à recevoir	1.544,00 €
Intérêts courus à recevoir	4.383,00 €

**TOTAL: 72.085,14 €**

## **11) Produits constatés d'avance**

Bons de commande Actions de formation AREP	199.682,44 €
ACI Savoir Fer/Savoir Net	11.056,00 €

**TOTAL: 210.738,44 €**



## **12) Charges constatées d'avance**

Assurances RC - Véhicules - Fournitures diverses, scolaires  
Echéance de crédit-bail et de location -  
Location Commande Numérique

**TOTAL: 40.715,19 €**

## **13) Transfert de charges**

Remboursement sinistres assurances  
Remboursement des charges de personnel  
Remboursement IJSS CPAM

1.213,90 €  
2.520,41 €  
25.265,99 €

**TOTAL : 29.000,30 €**

## **14) Honoraires du commissaire aux comptes**

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes, dans le cadre de son audit légal, s'élève au cours de l'exercice à

**TOTAL: 8.161,00 €**

## **I 11- AUTRES INFORMATIONS**

### **1) Effectif moyen (Équivalent Temps Plein) : 65,41 ETP**

L'effectif temps plein s'élève à 65,41 ETP contre 64,70 ETP sur l'exercice précédent.

### **2) Rémunérations des 3 plus hauts cadres dirigeants**

Cette information n'est pas indiquée car elle conduirait à fournir une information individuelle.

### **3) Indemnités de fin de carrière à payer aux salariés**

Le montant des indemnités de fin de carrière à payer aux salariés, actualisé au 31/08/2023, s'élève à **147.306 €**.

Les hypothèses suivantes ont été retenues pour effectuer ce calcul :

- Application de la convention collective : Enseignement Privé Non Lucratif
- Taux d'actualisation et de revalorisation nette du fonds: 3,66 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Progression annuelle des salaires : 1 %
- Rotation du personnel : 1 %
- Taux de charges sociales : 35 % et 40 % pour les cadres dirigeants

#### **4) Impact conjoncture économique**

A la clôture de l'exercice, le contexte géopolitique et macroéconomique avec les conséquences directes de l'invasion de l'Ukraine et de la récession mondiale conduit à une augmentation de l'inflation, une hausse des taux d'intérêt et une hausse des prix. Il se concrétise par l'augmentation du prix d'achat des matières premières, du coût de l'énergie (à compter de 2023), des salaires...

Néanmoins, l'impact de la conjoncture économique ne remet pas en cause la continuité d'exploitation de l'association.

#### **5) Dévolution du bâtiment situé au 43 rue d'Ypres à Bailleul**

La congrégation des Sœurs de l'Alliance a procédé, au cours de l'exercice, à une dévolution de leur bâtiment situé au 43 rue d'Ypres à Bailleul (Internat des filles) par acte notarié pour un montant estimé du bien à 500 000 €. L'Association Jeunesse et Avenir s'engage à verser à la congrégation des Sœurs de l'Alliance une contrepartie financière de 1000 € par mois pendant 10 ans.

#### **6) Charges financières (intérêts et charges assimilées)**

Le poste charges financières est valorisée sur l'exercice à hauteur de 52.866,62 € au lieu de 50.342,76 € sur l'année N-1.

#### **7) Au niveau des comptes exceptionnels / correction d'erreur**

Les produits exceptionnels s'élèvent à 196.128,41 €.

Une correction d'erreur concernant la valorisation des contrats en apprentissage de l'exercice 2021-2022 pour un montant de 150.489,53 € a été comptabilisée sur cet exercice.

Le total des produits sur l'exercice précédent a donc été minoré pour ce montant.

Le résultat de l'exercice 2021-2022 aurait dû s'élever à un excédent de 304.397,22 €

La quote-part de subventions d'investissement rapportée au résultat s'élève à 162.541,99 €.

Les charges exceptionnelles s'élèvent à 70.038,43 € dont 55.270,32 € de cessions d'éléments d'actif.

#### **8) Au niveau du bail**

##### **Bail emphytéotique:**

Un bail emphytéotique a été signé avec l'Association Foncière Scolaire par acte notarié en date du 22/02/2018.

Il prend effet du 01/01/2018 jusqu'au 31/12/2116 (99 ans) et stipule une redevance annuelle à hauteur de 1 200 € par an.

##### **Bail à construction :**

Un bail à construction a été signé avec l'Association Foncière Scolaire par acte notarié en date du 22/02/2018.

Il prend effet du 01/01/2018 jusqu'au 31/12/2035 (18 ans) et stipule une redevance annuelle à hauteur de 26 442 € par an.

**9) Contributions volontaires en nature**

Au niveau du compte de résultat de l'exercice, aucune contribution volontaire en nature n'a été valorisée.

---

**! IV - ENGAGEMENTS FINANCIERS**

**1) Engagements reçus**

I n'y a pas d'engagement reçu.

**2) Engagements donnés**

1. Emprunt CIC 2018 pour un montant de 1.500.000 € :  
Garantie hypothécaire pour 1.500.000 €  
Promesse d'hypothèque : 300.000 €  
Nantissement d'un compte bancaire rémunéré : 70.000 €  
Solde dû au 31/08/2023: 1.188.638,50 €
  
2. Emprunt Crédit Agricole 2019 pour un montant de 1.300.000 € :  
Garantie hypothécaire pour 1.300.000 €  
Solde dû au 31/08/2023: 1.089.753,99 €



## ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

Situation au 31/08/2023

IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations (acquisitions et apports)	Diminutions (cessions et mises au rebut)	Virements poste à poste	Valeur brute des immobilisations à la clôture de l'exercice	
INCORPORELLES	Frais d'établissement	2 394,90 €				2 394,90€	
	Autres immobilisations incorporelles	48864.46 €				48864,46€	
	TOTAL I	51 259,36 €	• €	• €	• €	51 259,36 €	
CORPORELLES	Terrains	127 740,82 €				127 740,82€	
	Constructions et agencements	12240649,78 €	778552,13 €	58002,00 €	211017,27 €	13172217,18€	
	Installations techniques, matériels et outillages liés à l'activité	2 021 965,90 €	15766,16 €	11404,43 €		2 026 327,83 €	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements aménagements divers	342687,66 €	37 835,70 €			360523,36€
		Matériel de transport	14249,14 €	1 799,58 €			18048,72€
		Mobilier Matériel de bureau et Informatique	411893,88 €	29892,50 €		480,00 €	442268,36€
	Immobilisations corporelles en cours	171795,00 €	101690,02 €		211497,27 €	81987,75 €	
	Avances et acomptes sur immobilisations		8660,16 €			8880,18 €	
	TOTAL II	15 330 982,18 €	974 196,25€	69 406,43€	• €	16 235 772,00 €	
Immobilisations grevées de droit	TOTAL III						
FINANCIÈRES	Participations et créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	109946,03 €	6 174,26 €			116120,29€	
	Prêts et autres immobilisations financières	40,55 €				40,55€	
	TOTAL IV	109986,58€	6 174,26€	• €	• €	116160,84€	
TOTAL IMMOBILISATIONS		15 492 228,12€	980 370,51 €	69 406,43€	• €	16 403 192,20 €	

**ÉTAT DES AMORTISSEMENTS****Situation au 31/08/2023**

AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions : Amort. afférents aux éléments sortis de ractif et reprises	Virements poste à poste	Montant des amortissements à la clôture de l'exercice	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement	2 394,90 €				2 394,90 €	
	Autres immobilisations incorporelles	44 403,37 €	3 133,32 €			47 536,69 €	
	<b>TOTAL I</b>	46 798,27 €	3 133,32 €	- €	- €	49 931,59 €	
<b>CORPORELLES</b>	Terrains					- €	
	Constructions et agencements	8 287 350,77 €	516 388,52 €	3676,79 €		8 800 062,50 €	
	Installations techniques, matériels et outillages liés à l'activité	1 871 392,71 €	70 313,61 €	1 140,43 €		1 930 301,89 €	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements aménagement divers	3 156 92,13 €	13 373,69 €			3 290 85,82 €
		Matériel de transport	14 249,14 €	1 484,04 €			15 733,18 €
		Mobilier Matériel de bureau et informatique	270 802,36 €	34 309,50 €			305 111,88 €
<b>TOTAL II</b>	10 759 487,11 €	635 869,36 €	1 508,22 €	- €	11 380 275,25 €		
<b>TOTAL AMORTISSEMENTS</b>		10 806 285,38 €	639 002,68 €	1 508,22 €	- €	11 430 206,84 €	

**ÉTAT DES STOCKS****Situation au 31/08/2023**

STOCKS		Montant du stock à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Virements poste à poste	Montant des stocks à la clôture de l'exercice
	Stocks et en cours	8 576,23 €	9 182,54 €	8 576,23 €		9 182,54 €
	<b>TOTAL STOCKS</b>	8 576,23 €	9 182,54 €	8 576,23 €	- €	9 182,54 €

**ÉTAT DES MOUVEMENTS DES PROVISIONS****Situation au 31/08/2023**

OBJET DES PROVISIONS		Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	Montant à la clôture de l'exercice
PROVISIONS	Risques	60000,00 €	3 000,00 €		63000,00 E
	Indemnités de départ à la retraite	139 060,00 €	8246,00 €		147306,00 €
	Actif circulant	43857,31 €	9235,64 €	40819,31 €	12 273,64 E
	Autres provisions pour charges	43832,35 €		43 832,35 €	- E
	<b>TOTAL DES PROVISIONS</b>	<b>286 749,66 E</b>	<b>20481,64€</b>	<b>84651,66€</b>	<b>222579,64 €</b>
DOTATIONS ET REPRISES	D'exploitation		20 481 ,64 €	84 651,66 €	
	Financières				- E
	Exceptionnelles				- E
	<b>TOTAL DES DOTATIONS ET REPRISES</b>	<b>- €</b>	<b>20481,64€</b>	<b>84651,66€</b>	<b>- E</b>

CRÉANCES	MONTANT BRUT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	ÉCHÉANCES	
		≤ 1 an	> 1 an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations	- €		- €
Prêts	116120,29 €		116120,29€
Autres créances	40,55 €		40,55 €
<b>Sous-total créances de l'actif Immobilisé</b>	<b>116160,84€</b>	<b>- €</b>	<b>116160,84 €</b>
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Fournisseurs : avances et acomptes versés	708,90 €	708,90 €	
Familles et apprentis	22 509,02 €	22 509,02 €	
Personnel et charges sociales	240,20 €	240,20€	
Etat et autres collectivités publiques	7 504,32€	7 504,32€	
Autres créances	124921,68€	124 921,68 €	
Formations AREP	403133,20 €	403133,20 €	
Apprentissage	964950,92€	964 950,92 €	
<b>Sous-total créances de l'actif circulant</b>	<b>1 523 968,24 €</b>	<b>1 523 968,24 €</b>	<b>- €</b>
<b>TOTAL CRÉANCES</b>	<b>1 640 129,08 €</b>	<b>1 523 968,24 €</b>	<b>116 160,84€</b>

DETTES	MONTANT BRUT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	ÉCHÉANCES			M a n a n t - M I H H c o n s e n t i - H
		≤ 1 an	> 1 an et ≤ 5 ans	> Sans	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3196 633,63 €	252 878,22 €	874288,48 €	2 069 466,93 €	
Emprunts et dettes rattachés divers					
<b>Sous-total dettes financières</b>	<b>3196 633,63 €</b>	<b>252878,22€</b>	<b>874288,48€</b>	<b>2 069 466,93 €</b>	
Dettes sur Immobilisations et comptes rattachés	- €	- €			
Fournisseurs et comptes rattachés	95753,75€	95 753,75 €			
Familles : avances reçues	19 411,65 €	19411,65 €			
Dettes fiscales et sociales	241 564,39 €	241564,39 €			
Autres dettes	176 262,88 €	176262,88 €			
Produits constatés d'avance	210738,44 €	210 738,44 €			
<b>Sous-total autres dettes</b>	<b>743 731,11 €</b>	<b>743731,11 €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>3940364,74€</b>	<b>996609,33€</b>	<b>874288,48€</b>	<b>2 069 466,93 €</b>	

## ÉTAT DES MOUVEMENTS DES FONDS PROPRES

Situation au 31/08/2023

FONDS PROPRES		Montant • l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant • la clOture de l'exercice
	Fonds propre statutaire				- €
	Fonds propres complémentaires	1694274,96 €	380000,00 €		2074274,96€
	<b>TOTAL FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE (1)</b>	<b>1 694 274,96 €</b>	<b>380000,00€</b>	- €	<b>2074274,96€</b>
	Subventions d'investissement affectées à des biens renou	- €			- €
	Fonds propres complémentaires				- €
	<b>TOTAL FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE (2)</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
	Réserves statutaires				- €
	Réserves pour Investissements				- €
	Réserves de trésorerie				- €
	Autres réserves				- €
	<b>TOTAL RÉSERVES (3)</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
	Report à nouveau (4)	730 571,76 €	153 907,69 €		884479,45€
	Résultat (5)	153907,69 €	193 517,10 €	153907,69 €	193517,10 €
	Subvention d'investissement	1208 296,26 €	34569,18 €	162164,67 €	1080700,77 €
	<b>TOTAL FONDS PROPRES= 1+2+3+4+5</b>	<b>3 787 050,67 €</b>	<b>761993,97€</b>	<b>316072,36€</b>	<b>4 232 972,28 €</b>

**ÉTAT DES MOUVEMENTS DES SUBVENTIONS**

**Situation au 31/08/2023**

OBJET DES SUBVENTIONS		SUBVENTIONS			
		Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant total de subvention (1)
SUBVENTIONS	Subventions AREP	12177,73 €			12177,73 €
	Subventions Région HDF	604493,96 €	8 725,32 €	38 005,38 €	575213,90€
	Subventions Loi Astier	2 036 902,46 €	19311,10€		2 056 213,56 €
	Subventions Taxe d'Apprentissag	1 028 077, 18 €	6532,76 €		1 034 609,94 €
	TOTAL DES SUBVENTIONS	3 681 651,33 €	34569,18 €	38005,38 €	3 678 215,13 €

OBJET DES SUBVENTIONS		QUOTE PART RÉINTÉGRÉE AU RÉSULTAT				SUBVENTIONS NETTES (1-2)
		Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la clôture de l'exercice (2)	
SUBVENTIONS	Subventions AREP	5139,98 €	2115,72€		7255,70 €	4922,03 €
	Subventions Région HDF	443 844,76 €	33 762,07 €	37982,70 €	439624,13 €	135589,77 €
	Subventions Loi Astier	1044 757,55 €	106 690,32 €		1151447,87 €	904 765,69 €
	Subventions Taxe d'Apprentissag	979612,78 €	19 573,88 €		999186,66 €	35423,28 €
	TOTAL DES QUOTE-PARTS	2473 355,07 €	162141,99€	37982,70€	2 597 514,36 €	1 080 700,77 €

**ÉTAT DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION****Situation au 31/08/2023**

OBJET DES SUBVENTIONS		Montant de l'exercice
SUBVENTIONS PUBLIQUES	État	600 534,48 €
	Région	508 878,79 €
	Département	- €
	TOTAL SUBVENTIONS PUBLIQUES	1109413,27€
SUBVENTIONS PRIVÉES	Taxe apprentissage	21 574,45 €
	TOTAL DES SUBVENTIONS d'EXPLOITATION	1130987,72€

